



Annulation

Le client doit fournir un avis d'annulation ou de report de la formation plus d'une semaine avant la date prévue de la tenue de la séance. Si l'avis d'annulation ou de report est transmis dans la période allant de 7 jours à 24 heures avant la tenue de la séance, la moitié des frais de la séance de formation seront facturés au client. Si l'avis d'annulation ou de report est transmis moins de 24 heures avant la date de la tenue de la séance, la totalité des frais seront facturés au client.

Si Ceridian doit annuler une séance de formation, les participants seront avisés sept jours à l'avance. Un courriel leur sera transmis à l'adresse qui a été fournie lors de l'inscription.

Inscription

Les participants doivent s'inscrire sept jours ouvrables avant la tenue d'un événement réunissant de multiples clients.

Le paiement doit être réglé avant que l'inscription soit confirmée.

En ce qui concerne les séances de formation offertes, le nombre minimal de participants est de 10 et le nombre maximal est de 20.

Exigences relatives aux employés inscrits

Les participants inscrits ont l'obligation d'assister à chaque séance de formation en classe prévue à l'horaire et de participer à chaque séance d'encadrement en groupe. Les participants seront tenus également de faire les devoirs qui leur seront assignés et de fournir une évaluation après chaque séance de formation.

Politique relative aux réservations et remplacement d'employés inscrits

Dans le cas des formations offertes dans les installations du client, toutes les séances de formation et d'encadrement doivent être suivies dans les délais indiqués au contrat. En tout temps, le client peut choisir de remplacer un employé inscrit par un nouveau participant, et ce, pendant toute la durée du programme des Solutions de formation. Cependant, Ceridian facturera des frais additionnels de 100 \$ pour couvrir les frais administratifs associés à l'ajout d'un autre employé pendant la durée du programme des Solutions de formation. Ceridian n'offrira pas le contenu de la matière précédente au nouveau participant.

Confidentialité

Tous les renseignements personnels recueillis lors de l'inscription sont assujettis à l'article 31(c) de la Freedom of Information and Protection of Privacy Act, R.S.P.E.I., 1998, ch.F-15.01, ceux-ci étant directement visés par cette loi. Il convient de s'y conformer en vue de suivre les formations offertes par Ceridian Canada.

Droit d'auteur

Toutes les séances de formation et tout le matériel de formation sont protégés par le droit d'auteur et ne peuvent être reproduits ou distribués sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Ceridian Canada Ltée.



Exigences du service

Pour toutes les séances de formation offertes dans les installations du client, une salle pouvant accueillir 20 participants doit être disponible de même qu'un projecteur ACL et un tableau-papier.

Afin de recevoir une formation en ligne, un employé devra avoir accès à du matériel informatique et à des logiciels qui répondent aux exigences minimales et raisonnables prescrites par Ceridian, ce qui comprend les exigences énoncées ci-dessous. Le client aura la responsabilité de prendre à sa charge tous les coûts et toutes les dépenses nécessaires pour mettre ce matériel à la disposition des employés.

Matériel informatique

Microprocesseur Pentium d'au moins 166 MHz nécessaire à la lecture audio

Mémoire vive d'au moins 64 Mo (128 Mo recommandés).

La connexion réseau au serveur Web doit s'effectuer par l'intermédiaire d'un navigateur Web.

Les postes de travail des utilisateurs doivent être dotés d'écran dont la résolution est de 800 pixels sur 600 et d'un format couleur de 24 bits.

La vitesse de connexion minimale requise par la plupart des produits est de 28,8 kbit/s.

Dans les sites dotés d'une ligne e3 ou dont le contenu est typique, la vitesse de connexion minimale requise est de 40 kbit/s – une vitesse de 56 kbit/s ou plus est recommandée pour tous les produits.

Système d'exploitation

Système d'exploitation Microsoft Windows 32 bits : Windows 95 et 98, Windows NT 4.0, Windows 2000, Windows XP, Windows XP, service pack 2.

SUSE Linux 9.0 et 9.1

Navigateurs Web

Microsoft Internet Explorer, version 5.x ou supérieure

Netscape Navigator^{MC}, versions 6.2, 7.0, 7.1 à 7.2 et 8.0 à 8.0.3.3

Mozilla, versions 1.6 à 1.7.8 fonctionnant sous Windows 2000, Windows XP et Windows XP, service pack 2.

Mozilla, versions 1.6 et 1.7.2 fonctionnant avec SUSE Linux, version 9.0 et 9.1

Firefox, versions 1.0 à 1.0.6

Activer la mise en cache du navigateur.

Activer les options Script ASP et Script des applets Java.

Activer l'option de rafraîchissement automatique (commande meta-refresh) d'Internet Explorer 6.

Prendre en charge JavaScript 1.0 et Java 1.0.2.

Prendre en charge les applets Java .ZIP, .JAR ou .CAB.

Java Virtual Machine

La version 5.0xxxx de Microsoft Java Virtual Machine est prise en charge par Microsoft.

Internet Explorer, version 5.0 ou supérieure

Recommandé : Activer la console Java

Accepter les fichiers témoins